

Contactez les services municipaux

Par courrier

Vous pouvez adresser directement votre courrier, en précisant la Direction concernée à :

Hôtel de Ville

3, Place Olympe-de-Gouges

95 000 CERGY

Un accusé de réception vous sera transmis dans les 15 jours afin de vous notifier de la bonne prise en compte de votre courrier.

Par mail

Vous pouvez écrire à l'adresse mail ci-après : contact@cergy.fr

Un accusé de réception, sous forme électronique, vous sera transmis dans la semaine afin de vous notifier de la bonne prise en compte de votre demande.

Attention ! N'oubliez pas de préciser la Direction que vous souhaitez joindre, ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et mail) afin d'être recontacté dans les meilleurs délais.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

0 0

Retirer mon vote

Merci pour votre retour.

Aidez-nous à nous améliorer (facultatif) Envoyer le commentaire